



**Mars 2004**

**VOTONS PIL**  
**Nouvelle campagne de communication en faveur des**  
**Produits de l'Industrie Locale**



Mars 2004, l'AMPI lance une campagne de communication télévisée militante en faveur de la production locale.

L'Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie profite de la campagne électorale pour rappeler que le développement des entreprises et des emplois industriels passe par un acte militant : l'achat local.

La campagne sera visible du 14 au 27 mars 2004 sur ATV et Télé Martinique.

**La stratégie de l'AMPI**

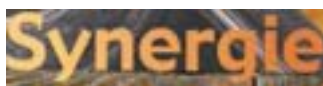
Valoriser l'enjeu citoyen : "prendre parti pour les produits de l'industrie locale, c'est favoriser les emplois de demain".

Utiliser les codes accrocheurs de la communication politique locale.

Visionner les films :

<http://www.industriemartinique.com/telechargements/page-film/film.html>

## Opération SYNERGIE dans les métiers du Bois



Il s'agit d'une opération menée conjointement par le service Prévention de la CGSS de la Martinique, le Rectorat ainsi que les organisations professionnelles des métiers du bois.

### Un diagnostic sécurité gratuit pour les entreprises

L'objectif est de former les apprentis ainsi que les lycéens des établissements professionnels à la prévention des accidents du travail et à la sécurité pour une mise en œuvre pratique dans les entreprises de travail du bois.

Il est proposé dans ce cadre, un diagnostic sécurité gratuit pour les entreprises.

### Informations complémentaires

Consulter le site internet : <http://www.synergie-bois.com>

Service Prévention de la CGSS : 0 596 66 51 31

## Octroi de mer : projet de loi française



En mars 2004, le Gouvernement a saisi les Conseils Régionaux des DOM du projet de loi relatif à l'octroi de mer.

Ce texte reprend l'essentiel de la loi française du 17 juillet 1992 en l'adaptant à la nouvelle Décision du Conseil Européen du 10 février 2004.

Nous reviendrons sur le contenu de ce projet de loi dans nos prochaines éditions.

## Conférence sur la Circulaire DUTREIL par la DGCCRF



Le 2 mars 2004, s'est tenue à la CCIM une conférence organisée par la DGCCRF, la CCIM, l'AMPI et le SDGA sur le thème de la négociation commerciale entre producteurs et distributeurs sur la base de la circulaire du 16 mai 2003.

Cette conférence était animée par monsieur Jean-Louis GÉRARD, Adjoint au Chef du Bureau des Affaires Juridiques et Contentieuses de la DGCCRF à Paris.

En cette période de négociations, la conférence et le débat ont connu un vif succès, étant donné le nombre important de participants et de questions posées à l'intervenant.

### Le compte-rendu des débats

Télécharger le compte-rendu :

<http://www.industriemartinique.com/doc-utiles/confcircdutreil020304.pdf>

Télécharger le texte intégral de la circulaire DUTREIL :

<http://industriemartinique.com/doc-utiles/circulairedutreil.pdf>

La conférence s'est achevée par un cocktail, offert par la CCIM.

## Opération Antilles chez LECLERC



L'AMPI participe financièrement à l'animation commerciale (décoration et animatrice en tenue traditionnelle) autour des produits de la Martinique qui s'est tenue dans une trentaine de magasins Leclerc de la région parisienne du 28 février au 5 mars 2004.

Cette opération concerne 10 entreprises industrielles du secteur agroalimentaire (punchs, rhum, jus, confitures, boissons gazeuses, entremets, glaces ...) qui, à cette occasion ont réalisé <b>un chiffre d'affaires d'environ 300 000 euros.

Vous pourrez retrouver les photos de cette opération dans notre prochaine édition.

Un cofinancement par le Conseil Régional de la Martinique et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) a été sollicité par l'AMPI pour cette opération.